

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2024-031-CPC MARTIGUES</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique de circonscription Circonscription de Martigues</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<b>Circonscription composée d'écoles relevant de l'éducation prioritaire renforcée.</b> Poste implanté dans les locaux de l'inspection de l'éducation nationale de Martigues Chemin de la Vierge, 13500 Martigues.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement pédagogique des enseignants du premier degré et des équipes d'école</li> <li>- Contribution à la formation initiale et continue des enseignants.</li> <li>- Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement et suivi des FSTG et néo-titulaires</li> <li>- Accompagnement des équipes d'école</li> <li>- Mise en œuvre de la formation continue :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation et suivi des animations pédagogiques hors « constellations »</li> <li>• Suivi des « constellations »</li> <li>• Accompagnement des équipes pédagogiques en fonction des besoins et des demandes</li> </ul> </li> <li>- Participation aux actions inter-degrés avec les collèges de la circonscription (conseil école/collège, conseil de cycle 3)</li> <li>- Participation au contrôle de l'IDF</li> <li>- Gestion et organisation des projets culturels et des partenariats (PEAC)</li> <li>- Relations avec les structures culturelles municipales</li> <li>- Conseil auprès de l'IEN et mise en œuvre des politiques éducatives.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une bonne connaissance du système éducatif</li> <li>- Maîtrise didactique des domaines disciplinaires enseignés dans le premier degré</li> <li>- Une bonne connaissance de la psychologie et de l'approche développementale de l'enfant</li> <li>- Maîtrise de l'ingénierie de la formation</li> <li>- Maîtrise de l'ingénierie pédagogique</li> <li>- Compétence de conseil et de conduite d'entretien</li> <li>- Etre capable de travailler en équipe</li> <li>- Sens de la discrétion et respect de la confidentialité</li> <li>- Capacité d'adaptation et sens du relationnel.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Etre titulaire du CAFIPEMF
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	<b>CONTACT</b>	Mme ARGENCE IEN Martigues 04 42 80 31 81 <a href="mailto:ce.0131314h@ac-aix-marseille.fr">ce.0131314h@ac-aix-marseille.fr</a>